

Et si la production rizicole de la vallée de l'Artibonite sombrait devant la fureur des gangs ? Scénario d'un effondrement

Ce 18 octobre 2025, une vidéo diffusée par Infos Partage capture ce que les économistes du développement appelleraient pudiquement une "perturbation des systèmes de production agricole", euphémisme qui peine à masquer la brutalité de ce qui s'y déroule.

Le Nouvelliste

22 oct. 2025



Une riziére de l'Artibonite (archives)

Ce 18 octobre 2025, une vidéo diffusée par Infos Partage capture ce que les économistes du développement appelleraient pudiquement une "perturbation des systèmes de production agricole", euphémisme qui peine à masquer la brutalité de ce qui s'y déroule. On y voit des silhouettes dans les champs de l'Artibonite, participant à ce que le média décrit comme la destruction méthodique des plantations de riz par les gangs armés. Le texte en créole haïtien qui accompagne ces images "Men sa kap pase nan latibonit" (Voici ce qui se passe dans l'Artibonite) possède cette économie linguistique qui, paradoxalement, dit davantage que de longs rapports : une violence banalisée, une destruction devenue quotidienne, une catastrophe qui ne fait même plus événement tant elle s'est normalisée.

Rizières en feu dans l'Artibonite

Cette normalisation de la destruction constitue peut-être, à bien des égards, le symptôme le plus préoccupant de la crise haïtienne contemporaine.

Car au-delà de l'image choc des champs saccagés, des paysans chassés se dessine une question économique d'une acuité vertigineuse : que signifierait, pour l'architecture économique d'Haïti, l'effondrement de la production agricole dans l'Artibonite ?

La concentration spatiale de la production

Les 28 000 hectares de terres irriguées de la plaine de l'Artibonite ne représentent qu'une fraction modeste des 281 500 hectares de terres cultivables que compte Haïti. Pourtant, selon les données du United States Department of Agriculture pour 2025/26, environ 80% de la production nationale de riz provient de cette zone. Cette concentration géographique extrême crée une vulnérabilité que les économistes de la sécurité alimentaire, depuis les travaux fondateurs d'Amartya Sen sur les famines, ont maintes fois identifiée comme facteur d'instabilité structurelle.

Pour comprendre l'ampleur de cette concentration, il convient de la replacer dans son contexte historique. Au début des années 1950, lorsque la firme américaine Knappen Tippets Abbott McCarthy réalisa les grands travaux d'irrigation qui ont transformé la plaine de l'Artibonite en zone rizicole moderne, l'objectif était louable : créer un pôle de production capable d'assurer une part substantielle des besoins nationaux. Le barrage de Péligré, inauguré en 1956, et les systèmes d'irrigation qui en découlent ont effectivement permis l'essor d'une riziculture intensive. Mais cette réussite technique a progressivement créé une dépendance territoriale dont les concepteurs n'avaient probablement pas mesuré toute la portée.

La concentration s'est accentuée au fil des décennies pour des raisons à la fois agronomiques et économiques. D'une part, les autres zones de production rizicole notamment dans le Nord-Est et le Sud ont vu leur capacité productive stagner voire régresser, faute d'investissements dans les infrastructures d'irrigation et de maintien des systèmes existants. D'autre part, les économies d'échelle réalisables dans l'Artibonite, grâce à des parcelles plus grandes et à une irrigation contrôlée, ont progressivement marginalisé les autres bassins de production. Résultat : une région unique porte désormais sur ses épaules la quasi-totalité de la production nationale.

Cette situation rappelle d'autres configurations historiques où la concentration géographique de la production alimentaire a transformé des chocs localisés en catastrophes nationales. L'Irlande du XIX^e siècle, avec sa dépendance à la pomme de terre cultivée essentiellement dans les comtés de l'Ouest et du Sud, en offre l'exemple tragique le plus connu. Lorsque le mildiou a frappé ces régions entre 1845 et 1852, l'absence de zones de production alternatives a transformé une épidémie végétale en famine qui a tué un million de personnes et forcé deux millions d'autres à l'exil. Le Bengal de 1943 illustre un autre mécanisme : la perturbation du système d'approvisionnement en riz, concentré dans quelques districts, combinée à des décisions politiques désastreuses, a provoqué une famine qui a coûté la vie à environ trois millions de personnes.

Dans le cas haïtien, la vulnérabilité est d'autant plus aiguë que nous ne parlons pas simplement d'une spécialisation régionale phénomène banal et souvent efficace en économie mais d'une dépendance quasi-totale à l'égard d'un territoire unique pour un aliment devenu central. Cette centralisation crée ce que les théoriciens des systèmes complexes et de la résilience, comme C.S. Holling ou Brian Walker, qualifient de "manque de redondance fonctionnelle" : lorsqu'un système ne dispose que d'un seul moyen d'accomplir une fonction critique, la défaillance de ce moyen compromet l'ensemble du système.

Les risques inhérents à cette configuration sont multiples et interdépendants. Un choc climatique sécheresse prolongée, inondations catastrophiques, ouragan dévastateur affectant spécifiquement l'Artibonite entraînerait des répercussions nationales immédiates. Une épidémie phytosanitaire ciblant les variétés de riz cultivées dans la région pourrait décimer la production sans que d'autres zones puissent compenser. Et désormais, avec la montée de la violence des gangs armés qui détruisent méthodiquement les capacités productives de la région, c'est un choc anthropique qui menace de faire basculer l'ensemble du système.

Cette concentration géographique se double d'une concentration des infrastructures critiques. Les systèmes d'irrigation, les canaux de distribution d'eau, les routes d'accès aux marchés, les installations de stockage et de transformation tout ce qui permet à la production de devenir nourriture disponible pour la population se trouve également concentré dans cette zone. La destruction ou la paralysie de ces infrastructures aurait des effets en cascade bien au-delà de la seule production agricole.

Les chiffres de la dépendance : une arithmétique de la vulnérabilité

Haïti importe actuellement environ 80% de sa consommation de riz soit près de 515 000 tonnes annuellement selon le rapport USDA 2025/26, pour un coût oscillant autour de 200 millions de dollars. Cette dépendance massive aux importations place le pays dans une situation de "vulnérabilité alimentaire structurelle" un état où les chocs externes se transmettent directement et brutalement aux populations les plus fragiles.

Les 20% restants de la consommation nationale proviennent essentiellement de l'Artibonite. Il convient ici de préciser ce que représente réellement cette part de production locale dans l'équation de la souveraineté alimentaire haïtienne. Car la souveraineté alimentaire, telle que conceptualisée par Via Campesina et reprise par les mouvements paysans à travers le monde, ne se résume pas à la capacité de produire une denrée spécifique, aussi stratégique soit-elle. Elle désigne plutôt la capacité d'un pays à assurer, par sa propre production diversifiée, l'alimentation de sa population selon ses préférences culturelles, sans dépendance structurelle vis-à-vis des marchés extérieurs.

Dans cette perspective plus large, Haïti dispose encore d'une base agricole non négligeable : production de tubercules (ignames, patates douces, manioc), de maïs, de sorgo, de haricots, de bananes plantains, de fruits tropicaux. Ces productions, largement issues de l'agriculture familiale et paysanne, contribuent significativement à l'alimentation nationale. Mais le riz occupe une place à part, non seulement par son poids dans les apports caloriques (30%) et les dépenses alimentaires (20%), mais aussi par sa dimension symbolique et culturelle : il est devenu l'aliment de référence, celui qui structure les repas quotidiens, particulièrement en milieu urbain.

Ainsi, lorsque nous parlons de la production de l'Artibonite comme d'une "marge étroite de souveraineté alimentaire", il faut comprendre cette formulation dans un sens précis et limité : il s'agit de la seule marge de manœuvre dont dispose Haïti pour ne pas être totalement dépendant des importations concernant l'aliment devenu le plus central dans le régime alimentaire de la population. Cette nuance est cruciale, car elle révèle la nature particulière de la vulnérabilité haïtienne : non pas une incapacité absolue à produire de la nourriture, mais une dépendance quasi-totale aux importations pour la denrée qui, sociologiquement et économiquement, est devenue la plus critique.

Cette production locale de riz, aussi modeste soit-elle en volume, remplit plusieurs fonctions qui dépassent sa simple contribution quantitative. D'abord, elle constitue un amortisseur partiel face aux fluctuations des prix internationaux, offrant une alternative même limitée au riz importé lorsque celui-ci devient trop cher. Ensuite, elle représente un réservoir de savoir-faire agronomique et de variétés locales adaptées aux conditions haïtiennes, capital immatériel qui se perdrait irrémédiablement avec la fin de la riziculture nationale. Enfin, elle maintient vivante la possibilité théorique certes, mais symboliquement importante d'une reconquête progressive de l'autonomie alimentaire.

L'effondrement de cette production locale, concentrée dans l'Artibonite, transformera donc une dépendance déjà massive (80%) en dépendance absolue (100%) pour le riz. Mais au-delà du chiffre, c'est tout un horizon de possibilité qui se fermerait : celui d'un Haïti capable de nourrir ses enfants avec le riz produit sur sa propre terre. Cette configuration crée ce que les théoriciens des systèmes complexes appelleraient une "fragilité en cascade" : la défaillance d'un élément l'Artibonite suffirait à provoquer l'effondrement de l'ensemble du système de production locale de riz, transformant une vulnérabilité grave en vulnérabilité absolue.

Le choc des importations : quand l'arithmétique devient politique

Si la production de l'Artibonite s'effondrait définitivement, la première conséquence serait une augmentation mécanique des importations. Pour une population d'environ 11 millions d'habitants, le besoin annuel se situe autour de 550 000 tonnes métriques. L'augmentation nécessaire pour compenser la perte de la production locale représenterait environ 110 000 tonnes supplémentaires.

À raison d'un prix moyen entre 450 et 550 dollars la tonne, cela représenterait un surcoût annuel d'approximativement 50 à 60 millions de dollars. Pour un pays dont le PIB total se situe autour de 8 à 9 milliards de dollars et dont les réserves en devises étrangères sont chroniquement déficitaires, cette dépense additionnelle constituerait un fardeau macroéconomique considérable.

Mais cette approche comptable manquerait l'essentiel. Ce qui se joue dans cette augmentation des importations n'est pas seulement une question de balance commerciale c'est une transformation qualitative du rapport de dépendance qui lie Haïti aux marchés internationaux. Les travaux de Harriet Friedmann et Philip McMichael sur les "régimes alimentaires" nous ont enseigné que les flux de nourriture ne sont jamais purement économiques : ils sont aussi des relations de pouvoir, des instruments de dépendance, des vecteurs d'influence géopolitique.